

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1121

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

25 mars 1993 - n° 1121
Hebdomadaire romand
Trentième année

Turbulences

Les institutions politiques suisses sont le fruit d'une histoire et d'une évolution concrètes. C'est ce qui fait leur force et assure leur stabilité. A son origine représentatif — le souverain s'exprime au moment des élections —, le régime politique helvétique s'est progressivement enrichi d'instruments de démocratie directe. Dominée d'abord par un parti hégémonique, la Suisse choisit au fil des décennies un mode de gouvernement par coopération. Il n'y a rien là d'un choix théorique, abstrait; simplement la prise en compte de revendications fortement exprimées et expérimentées à la base, dans les villes et les cantons, et la conscience aiguë que le pays ne peut résister longtemps à des conflits durables ni exclure du pouvoir une partie significative de la population.

Mais ces institutions ont aussi leur faiblesse. Pour fonctionner, elles exigent un engagement constant, une volonté de vivre ensemble et pour cela d'exprimer et de régler les différends. Elles tolèrent moins que d'autres de tourner en roue libre. La longue période de prospérité de l'après-guerre et la relative quiétude de la neutralité durant la guerre froide nous ont certes facilité la vie mais nous ont désappris la gestion des conflits et le dialogue, même rugueux, qui en est la condition essentielle. Et du coup nous voilà inquiets plus que de raison à la moindre difficulté, oubliant que nous avons su surmonter des tensions autrement plus fortes au cours de notre brève histoire.

Parce que la succession de René Felber n'a pas obéi aux règles lisses de l'élection au Conseil fédéral, nous parlons de crise. Parce que des tensions se font jour entre les membres de l'exécutif, nous pronostiquons la fin du gouvernement collégial. Parce qu'une partie des démocrates du centre, alliée aux libéraux et aux automobilistes, est tentée par une politique plus marquée à droite et franchement populiste, des commentateurs, pour qui le changement tient lieu de philosophie politique, en viennent à célébrer les mérites de l'alternance et de la pseudo-clarté des choix qu'elle offre. On a beaucoup évoqué, après le 10 mars,

la nécessité pour les partis gouvernementaux de s'accorder sur un programme pour le reste de la législature. Point n'est besoin de longs conciliabules pour élaborer une liste de sujets: ils sont déjà à l'ordre du jour. Le régime financier de la Confédération et le passage à la TVA ne pourront être assurés que par un front uni devant le souverain. L'attitude des radicaux, quittant le bateau au moment du débat parlementaire sur un simple signe des milieux patronaux, ne présage rien de bon pour la conduite de ce dossier prioritaire. Même constat à propos de la dixième révision de l'AVS: l'esprit de compromis et l'imagination de quelques députées ont permis d'aboutir à une solution moderne, gâchée au dernier moment par la décision d'élever l'âge de la retraite des femmes, alors que ces dernières attendent encore la réalisation concrète de l'égalité promise. La solution ici pourrait consister à examiner d'urgence le projet de loi sur l'égalité et à lier cette législation à la révision de l'AVS. Aujourd'hui les partis bourgeois se réunissent de leur côté pour tenter de trouver une plate-forme commune, renvoyant à plus tard la recherche d'un compromis avec les socialistes. Cette stratégie conduira tout droit à l'échec: le gouvernement par coopération exclut la constitution de blocs; il exige un dialogue d'égal à égal entre tous les partenaires et la possibilité de coalitions changeantes selon les sujets abordés. En choisissant de figer les fronts, la droite prépare la rupture.

Nous sommes donc entrés dans les turbulences. Le temps n'est pas à rêver à des constructions institutionnelles qui nous tireraient miraculeusement d'affaire, mais à renouer patiemment les fils du compromis. C'est notamment le rôle des nombreux parlementaires conscients des enjeux et de la nécessité d'aboutir rapidement à des solutions largement acceptables; au-delà des clivages partisans, il existe des possibilités d'accord. En attendant une nécessaire recomposition du paysage politique helvétique qui, dans ses frontières actuelles, a fait son temps.

JD